

Les bons païens des temps passés dans l'Irlande chrétienne du haut Moyen Âge

Alban Gautier

► **To cite this version:**

Alban Gautier. Les bons païens des temps passés dans l'Irlande chrétienne du haut Moyen Âge. Taussig, Sylvie. La vertu des païens, Kimé, pp.389-407, 2019, 978-2-84174-912-6. hal-02131566

HAL Id: hal-02131566

<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-02131566>

Submitted on 16 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les bons païens des temps passés dans l'Irlande chrétienne du haut Moyen Âge

Alban Gautier, Université du Littoral Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer), HLLI EA 4030 et Institut universitaire de France

Muirchú, hagiographe irlandais du VII^e siècle, relate ainsi l'arrivée du missionnaire Patrick et de ses compagnons sur les côtes orientales de l'Irlande deux siècles auparavant :

Lui et ceux qui étaient avec lui à bord débarquèrent à l'embouchure de la Slane ; ils cachèrent la barque et pénétrèrent un peu à l'intérieur des terres pour s'y reposer. Celui qui les trouva fut le porcher d'un homme bon par nature, bien que païen, dont le nom était Díchu : il habitait là où se trouve aujourd'hui le grenier qui été appelé d'après le nom de Patrick. Le porcher, croyant qu'il s'agissait de pillards ou de voleurs, s'en alla prévenir son maître Díchu et le leur amena à leur insu¹.

Si l'on en croit ce texte, on pouvait donc, dès avant l'arrivée de l'Évangile en Irlande, trouver dans l'île au moins un *vir natura bonus, licet gentilis*, « un homme bon par nature, bien que païen », qui n'attendait que la venue du missionnaire Patrick pour adhérer de tout son cœur au christianisme.

Or Díchu n'est qu'un des personnages que l'hagiographie et l'historiographie chrétiennes de l'Irlande des premiers siècles médiévaux – c'est-à-dire entre l'arrivée du christianisme au V^e siècle et la conquête anglo-normande au XII^e siècle² – désignent explicitement ou présentent implicitement comme des païens bons et vertueux. Ces hommes (aucune femme n'est ici concernée) sont avancés comme des modèles de comportement, des précurseurs de la foi chrétienne ou des hommes bons destinés à recevoir l'annonce salvifique ; plusieurs d'entre eux accèdent explicitement au salut, par le baptême ou d'une autre manière. L'existence de ces personnages et le traitement que leur réservent les auteurs chrétiens – singulièrement à travers l'emploi de l'expression « bon par nature » ou autres semblables – a depuis longtemps suscité la curiosité des spécialistes de l'histoire de l'Irlande, voire du monde anglo-saxon, mais n'a guère

¹ Muirchú, *Vita S. Patricii*, I, 11, dans A. B. E. Hood, *St. Patrick. His Writings and Muirchu's Life* (Londres et Chichester : Phillimore, 1978), p. 66. Sauf mention contraire, toutes les traductions sont les nôtres.

² Pour une vision générale de l'Irlande dans cette période, voir principalement Thomas M. Charles-Edwards, *Early Christian Ireland* (Cambridge : Cambridge University Press, 2000), et Dáibhí Ó Cróinín (dir.), *A New History of Ireland. I : Prehistoric and Early Ireland* (Oxford : Oxford University Press, 2005).

retenu l'attention des théologiens et des historiens de l'Église en général, peu accoutumés à manier des textes écrits aussi loin du cœur méditerranéen de la chrétienté, et parfois en langue vernaculaire (dans le cas présent, en vieil irlandais ou en moyen irlandais³). Ainsi, au début du siècle dernier, la synthèse de Louis Capéran sur *Le Problème du salut des infidèles* ignore totalement la documentation irlandaise, tandis que l'article « Infidèles (salut des) » du *Dictionnaire de théologie catholique* fait seulement une brève allusion (qui s'avère toutefois décisive dans l'argumentation de son auteur) à la *Vie de Columba* d'Adomnán d'Iona⁴.

Il n'est pas question dans le cadre du présent article de reprendre entièrement la question et d'avancer une interprétation globale de la présence dans les textes irlandais de ces « païens vertueux ». Nous voudrions simplement attirer l'attention sur l'existence de ces dossiers et proposer quelques pistes pour leur compréhension. Les lignes qui suivent doivent donc être lues comme les résultats d'une enquête préliminaire à une étude plus globale de la figure du bon païen dans l'Europe du Nord aux premiers siècles médiévaux.

Héroïques, bons par nature, et parfois même sauvés

On trouve de fait dans les textes irlandais du premier Moyen Âge une douzaine de figures païennes qui jouissent d'une « bonne image », pour employer une expression suffisamment vague qui permette de réunir des cas assez divers. Les indications qui suivent ne constituent ni un recensement exhaustif, ni une typologie définitive des « bons païens » irlandais : à ce stade de notre travail, nous ne saurions y parvenir. La sélection que nous proposons montrera toutefois la richesse et la variété de ces figures de païens que les textes chrétiens présentent de manière positive.

La première catégorie que l'on peut repérer est celle, somme toute assez répandue même en dehors de l'Irlande, des héros du passé que les textes chrétiens continuent à évoquer sur le mode héroïque, luttant pour l'équilibre du monde contre les forces du mal et de la destruction. Les rois et guerriers d'autrefois, bien qu'ayant vécu dans le polythéisme, continuent à représenter des modèles de comportement héroïque, y compris pour les souverains chrétiens, à travers des récits exemplaires : ce type de textes est particulièrement présent dans la littérature épique en langue vernaculaire. C'est ainsi que le récit épique *Togail Bruidne Dá Derga* (*La Destruction du logis de Dá Derga*), donne du roi Conaire Mór l'image d'un héros tragique : attaché à faire le bien, à rendre

³ On place habituellement autour de 900 la césure entre vieil irlandais et moyen irlandais.

⁴ Louis Capéran, *Le Problème du salut des infidèles. Essai historique* (Toulouse : Grand Séminaire, 2^e éd., 1934) ; Stéphane Harent, « Infidèles (salut des) », dans *Dictionnaire de théologie catholique*, vol. 7 (Paris : Letouzey, 1922), col. 1726-1930, ici col. 1912.

des jugements droits et à éviter toute souillure pour lui-même et pour son royaume, il préside à une époque exceptionnelle de prospérité et de paix ; il reste cependant prisonnier de ses liens familiaux et d'amitié avec des brigands, qui amènent sa chute et sa mort dans la demeure de l'aubergiste *Dá Derga*⁵. De même le chef de bande au grand cœur qu'est Finn mac Cumail – très probablement une ancienne divinité devenue un héros humain – se bat-il pour la justice et le droit dans quelques textes de la fin de la période ici étudiée, aux côtés du « bon roi » préchrétien Cormac mac Airt (sur lequel nous reviendrons) et contre des envahisseurs que la légende a progressivement (et anachroniquement) assimilés aux Vikings⁶.

Plus intéressantes, car directement liées à la trame narrative vétero- et néo-testamentaire, sont certaines figures de législateurs préchrétiens dont l'action est présentée de manière très élogieuse dans des traités juridiques et leurs préfaces historiques – ou plutôt pseudo-historiques, car il s'agit de reconstructions idéologiques qui arrangent et rationalisent *a posteriori* des discours sur le passé. Le traité *Auraicept na n-Éces* (*Manuel du savant*), datant du début du VIII^e siècle, explique par exemple comment le grammairien Fénius Farsaid a inventé la langue irlandaise dans des temps très reculés : il s'était rendu pour cela près de la tour de Babel, que le texte situe en Égypte, et y avait combiné tout ce qui était bon dans les autres langues du monde⁷. Divers textes du VIII^e-IX^e siècle présentent aussi la figure du juge Morann mac Maín, qui rendait la justice et disait la loi avec, autour du cou, un collier qui, selon une des versions, lui aurait été offert par l'apôtre Paul en personne et serait en réalité le manuscrit d'une épître⁸ : Morann devient une figure de référence dans les premiers miroirs au prince irlandais, dont l'influence s'est fait sentir

⁵ Voir en dernier lieu Ralph O'Connor, *The Destruction of Da Derga's Hostel. Kingship and Narrative Artistry in Mediaeval Irish Saga* (Oxford : Oxford University Press, 2013). Voir aussi Muireann Ní Bhrolcháin, « Death-tales of the early kings of Tara », dans Roseanne Schot, Conor Newman et Edel Bhreathnach (dir.), *Landscapes of Cult and Kingship* (Dublin : Four Courts Press, 2011), p. 44-65, ici p. 56-59.

⁶ Proinsias Mac Cana, « Fianaigeacht in the pre-Norman period », *Béaloideas*, vol. 54-55, 1986-1987, p. 75-99.

⁷ Charles-Edwards, *Early Christian Ireland*, p. 579-580.

⁸ Voir en particulier le miroir au prince *Andacht Morainn* (ou *Le testament de Morann*) présenté et traduit par Anders Ahlqvist, « Le testament de Morann », *Études celtiques*, 21, 1984, p. 151-170. Voir aussi Donnchadh Ó Corráin, « Irish vernacular law and the Old Testament », dans Próinséas Ní Chatháin et Michael Richter (dir.), *Irland und die Christenheit. Bibelstudien und Mission – Ireland and Christendom. The Bible and the Missions* (Stuttgart : Klett-Cotta, 1987), p. 284-307, ici p. 286.

jusque dans le monde carolingien. Au IX^e siècle, le *Sanas Cormaic* (*Glossaire de Cormac*⁹) mentionne aussi le juge Caí Caínbrethach (littéralement Caí « aux bons jugements »), qui serait allé en Égypte s'instruire auprès de Moïse :

Caí Caínbrethach, élève de Fénius, est le disciple qui est allé apprendre l'hébreu auprès des fils d'Israël, et il fut le juge des Fils de Míl¹⁰. La raison pour laquelle il est appelé Caí Caínbrethach est qu'il rendait des jugements selon la Loi et c'est pour cela qu'ils sont nombreux dans le droit irlandais¹¹.

Tous ces personnages apparaissent encore (en particulier Fénius dont les aventures racontées avec force détails) dans la grande synthèse pseudo-historique du XI^e-XII^e siècle que constitue le *Lebor Gabála Éirenn* (*Livre des conquêtes de l'Irlande*¹²).

L'idée qu'il existerait des païens « naturellement bons » est explicitement présente dans des textes hagiographiques latins du VII^e siècle : sous la plume de Muirchú, hagiographe de saint Patrick, le noble Díchu est, on l'a vu, « un homme bon par nature, bien que païen ». De même, la *Vie de Columba*, écrite par l'abbé Adomnán aux environs de 700, rapporte deux « miracles » du saint fondateur d'Iona, monastère irlandais installé sur une île de la côte occidentale de l'actuelle Écosse¹³. Dans chacun de ces deux récits, très semblables dans leur déroulement, Columba pressent qu'il doit rendre visite à un païen « naturellement bon » afin de le baptiser. Dans le premier épisode, il dévoile à ses compagnons l'existence d'un païen nommé Artbranan :

Mes petits enfants, je vais vous dire une chose merveilleuse : aujourd'hui, en ce petit coin de terre, un certain vieillard païen, qui a naturellement observé le bien pendant toute sa vie, sera baptisé, mourra et sera enseveli¹⁴.

⁹ Le Cormac mentionné dans ce titre n'a rien avoir avec le roi Cormac mac Airt, dont nous reparlerons plus loin : il s'agit d'un évêque ayant vécu aux environs de 900 (voir Ó Corráin, « Irish vernacular law... », p. 290).

¹⁰ C'est-à-dire, dans la pseudo-histoire irlandaise, les ancêtres des Irlandais.

¹¹ Traduction anglaise dans Ó Corráin, « Irish vernacular law... », p. 289-290, d'après Kuno Meyer (éd.), « *Sanas Cormaic*: an Old-Irish glossary », dans Osborn J. Bergin Richard I. Best, Kuno Meyer et J. G. O'Keefe (éds.), *Anecdota from Irish Manuscripts IV* (Halle : Max Niemeyer, 1912).

¹² R. A. Stewart Macalister, (éd. et trad.), *Lebor Gabála Éirenn. The Book of the Taking of Ireland* (Dublin : Irish Texts Society, 1938-1956), 5 vol.

¹³ Sur ce monastère et sur la *Vita Columbae*, voir avant tout l'introduction de Richard Sharpe, *Adomnán of Iona : Life of St Columba* (Londres : Penguin, 1995).

¹⁴ Adomnán, *Vita Columbae*, I, 33, dans Alan O. Anderson et Marjorie O. Anderson, *Adomnán's Life of Columba* (Oxford : Oxford University Press), 1991, p. 274.

Quant au second épisode, il rapporte à nouveau un propos du saint à ses compagnons, cette fois-ci à propos d'un dénommé Emchath :

Hâtons-nous à la rencontre des saints anges qui ont été envoyés des plus hautes régions du ciel pour emporter l'âme d'un certain païen : ils attendent que nous arrivions jusque là, afin que cet homme qui a naturellement observé le bien pendant toute sa vie et jusqu'au dernier moment, nous le baptisons à temps avant qu'il ne meure¹⁵.

Ces brèves allusions dans des textes hagiographiques ne sont pas les seules à affirmer que des païens sont vertueux : certains textes vont même jusqu'à affirmer le salut de personnages antérieurs à l'arrivée du christianisme dans l'île. Dans l'historiographie (généralement en latin) comme dans les récits héroïques (généralement en irlandais), un jeu de correspondances chronologiques permet de synchroniser l'histoire du salut – qui se joue avant tout en Palestine au temps de la vie terrestre du Christ – et l'histoire de divers rois et héros irlandais¹⁶, en particulier ceux qui se rattachent au Cycle d'Ulster¹⁷. Ainsi le roi Conchobar mac Nessa, principal souverain du cycle, aurait-il vécu au temps du Christ et serait-il mort deux fois, la seconde précisément en l'an 33 de notre ère¹⁸. L'étrange récit intitulé *Aided Chonchobuir* (*La mort de Conchobar*), sans doute composé dans sa première version au début du VIII^e siècle, raconte comment, après que la cervelle du roi Mesgegra, durcie à la chaux, eut été lancée sur lui et lui fut entrée dans sa tête, Conchobar fut recousu et maintenu en vie mais à la condition d'éviter toute agitation. Sept ans plus tard, apprenant – soit de la bouche du druide Bachrach, soit de la bouche de l'ambassadeur romain (et chrétien) Altus, envoyé de l'empereur Tibère – la mort du Christ en croix, il se mit en colère et prononça un poème, enchâssé dans le récit. La nouvelle inouïe de la mort du Juste provoqua en lui une telle émotion que la cervelle calcifiée de Mesgegra jaillit hors de sa tête et qu'il saigna à mort : baptisé par son propre sang, il monta au paradis¹⁹.

C'est par un procédé tout à fait différent que le héros Cúchulainn, le plus valeureux des guerriers de Conchobar, lui aussi synchronisé avec le Christ (selon les sources, il naît en même temps que lui ou meurt l'année qui suit sa naissance²⁰), accède au salut. En effet, d'après le récit

¹⁵ *Ibid.*, III, 14, p. 492.

¹⁶ John V. Kelleher, « The Táin and the Annals », *Ériu*, vol. 22, 1971, p. 107-127.

¹⁷ On réunit sous le nom de « Cycle d'Ulster » l'ensemble des récits vernaculaires rapportant les aventures du roi d'Ulster Conchobar et de ses guerriers. On trouvera une sélection de ces récits en traduction anglaise dans Jeffrey Gantz, *Early Irish Myths and Sagas* (Londres : Penguin, 1981), p. 127-267.

¹⁸ Selon la datation des *Annales de Tigernach* : voir Kelleher, « The Táin... », p. 110.

¹⁹ Johan Corthals, « The *retoiric* in *Aided Chonchobuir* », *Ériu*, vol. 40, 1898, p. 41-59.

²⁰ Kelleher, « The Táin... », p. 110.

antérieur au X^e siècle intitulé *Síaburcharpat Conculaind* (c'est-à-dire *Le char fantôme de Cúchulainn*), le roi païen du V^e siècle Lóegaire, refusant de croire la prédication de saint Patrick, mit le saint au défi de faire apparaître le héros dans toute sa splendeur sur son char de guerre : Patrick y parvint évidemment sans difficulté, et Cúchulainn apparut, avec son char, ses chevaux et son cocher, décrivant les peines de l'enfer dans lesquelles gémissaient les grands guerriers du Cycle d'Ulster et exhortant Lóegaire à se convertir. À la fin de sa harangue qui prend la forme d'un long poème, Cúchulainn adresse finalement au saint cette demande : « Accorde-moi, saint Patrick, de venir en ta compagnie, aux côtés de tes croyants, dans le pays que tu parcours. » En conséquence de quoi « le ciel fut dit pour Cúchulainn²¹ ».

Mais le personnage qui résume sans doute le plus parfaitement cette figure du bon païen d'autrefois est un roi de Tara, Cormac mac Airt, censé avoir vécu au III^e siècle de notre ère (c'est-à-dire après la mort du Christ mais avant l'arrivée du christianisme dans l'île), qu'une demi-douzaine de textes du haut Moyen Âge construisent en « roi idéal de la tradition irlandaise²² ». En lui se rejoignent en effet plusieurs des traits que nous avons repérés chez les autres personnages : le rapport à la souveraineté, au droit et à la loi, le comportement pouvant servir de modèle et inspirer les miroirs au prince, le parallèle biographique avec le Christ, la préscience du salut ; seul lui manque le baptême *in articulo mortis*. Sa légende, qui s'est formée et précisée entre le VIII^e et le XII^e siècle, suit à la fois les principes de la biographie héroïque et du discours hagiographique : sa conception et sa naissance sont extraordinaires, son enfance est marquée par le danger (il est chassé de son héritage par des parents peu scrupuleux) et par une sagesse précoce, puis il commence comme le Christ sa vie publique à l'âge de 30 ans, accomplissant une série d'actes héroïques. Après avoir vaincu ses ennemis et reconquis son trône de haut-roi d'Irlande à Tara, il se conduit en législateur et en juge très sage : il est « le parangon de la royauté irlandaise²³ », l'image du roi juste qui illustre par ses jugements ce que doit être « la vérité et la justice d'un souverain²⁴ ». Mais c'est surtout sa mort qui le met à part : il refusa en effet d'être enseveli auprès

²¹ *Síaburcharpat Conculaind*, § 48, dans Richard I. Best et Osborn J. Bergin (éds.), *Lebor na hUidre : The Book of the Dun Cow* (Dublin : Dublin Institute for Advanced Studies, éd. corrigée, 1992) [disponible en ligne, <http://www.ucc.ie/celt/published/G301900/index.html>]. Voir la traduction de John O'Beirne Crowe, reprise dans Eleanor Hull, *The Cuchullin Saga in Irish Literature* (Londres : David Nutt, 1898), p. 275-287, ici p. 286.

²² Tomás Ó Cathasaigh, *The Heroic Biography of Cormac mac Airt* (Dublin : Dublin Institute for Advanced Studies), 1977, p. 24.

²³ Ó Corráin, « Irish vernacular law... », p. 287.

²⁴ Tomás Ó Cathasaigh, « Irish myths and legends », *Studia Celtica Fennica*, vol. 2, 2005, p. 11-26, ici p. 21.

de ses ancêtres dans la nécropole de Bruig na Bóinne et exigea d'être enterré face à l'est (comme le sont les chrétiens) dans un lieu qui deviendrait plus tard un cimetière chrétien²⁵.

L'ombre du pélagianisme ?

Comment peut-on rendre compte de toutes ces figures ayant pour seul point commun d'être explicitement non-chrétiennes et d'être pourtant présentées sous un jour positif ? Héros et souverains à imiter, sages législateurs et juges impartiaux, hommes vivant une vie bonne selon la loi de nature, rois et guerriers sauvés par un accès tout spécial à la grâce divine, sont parfois présentés comme ayant accédé au salut. Un tel traitement accordé à des personnages païens n'était-il pas particulièrement délicat dans les premiers siècles médiévaux ? L'ombre de la doctrine de Pélagé, combattue entre autres par Augustin d'Hippone et condamnée par les empereurs d'Occident au début du V^e siècle, plane en effet sur tout discours de ce type. En effet, selon ses détracteurs, Pélagé aurait affirmé que la volonté humaine pouvait, sans l'aide de la grâce divine, choisir entre le bien et le mal, et mener une vie sans péché : nos « païens naturellement bons » seraient-ils des *exempla* pélagiens ?

Développant les intuitions de philologues comme Heinrich Zimmer²⁶, Michael Herren et Shirley Ann Brown ont défendu l'idée d'une influence pélagienne décisive sur les églises « celtiques », et singulièrement sur le christianisme irlandais du haut Moyen Âge : pour eux, le pélagianisme est « la bonne doctrine, au bon endroit et au bon moment » pour qui veut rendre compte de certaines spécificités du christianisme celtique²⁷. Il est vrai que Pélagé était d'origine insulaire, sans doute de (Grande-)Bretagne (Jérôme le décrit « gavé de bouillie irlandaise », mais il cherchait sans doute à le disqualifier en l'assimilant à un barbare²⁸) ; par ailleurs, des textes du V^e siècle (la *Chronique* de Prosper d'Aquitaine, la *Vie de saint Germain* de Constance de Lyon²⁹)

²⁵ Ó Cathasaigh, *The Heroic Biography...*, p. 68-72.

²⁶ Heinrich F. Zimmer, *Pelagius in Irland. Texte und Untersuchungen zur patristischen Litteratur* (Berlin : Weidmann, 1901).

²⁷ Michael W. Herren et Shirley Ann Brown, *Christ in Celtic Christianity. Britain and Ireland from the Fifth to the Tenth Century* (Woodbridge : Boydell, 2002), p. 11.

²⁸ Joseph F. Kelly, « Pelagius, Pelagianism and the early Christian Irish », *Mediaevalia*, vol. 4, 1978, p. 99-124, ici p. 100.

²⁹ Prosper d'Aquitaine, *Chronicon*, s. a. 1301, dans Theodor Mommsen (éd.), *Chronica minora saec. IV. V. VI. VII.* (Berlin : Weidmann [MGH *Auct. ant.*, vol. 9], 1892), p. 341-485, ici p. 472. Constance de Lyon, *Vita Germani*, § 12, dans René Borius (éd.), *Constance de Lyon : Vie de saint Germain d'Auxerre* (Paris : Cerf [Sources chrétiennes, vol. 112], 1965), p. 144.

mentionnent la présence d'hérétiques pélagiens dans les îles Britanniques ; il semble en outre que Pélage n'ait jamais été anathématisé par les églises de Bretagne et d'Irlande, qui n'en ont pas ressenti le besoin et ont continué à transmettre et à copier certaines de ses œuvres, principalement comme source de commentaires exégétiques³⁰ ; enfin, une lettre du pape Jean IV, datée de 640 et citée par Bède le Vénérable, mettait en garde les responsables ecclésiastiques irlandais contre un regain du « venin de l'hérésie pélagienne³¹ ». Pour Herren et Brown, la doctrine pélagienne serait une des sources du fort ascétisme et de la forme particulière de volontarisme qui caractérisent le monachisme « celtique », c'est-à-dire breton et irlandais, à partir du VI^e siècle. Surtout, le concept de « loi naturelle », présent dans certains des textes que nous avons présentés (mais aussi, on le verra, dans d'autres œuvres comme le prologue pseudo-historique de la compilation juridique *Senchas Már*³²), était central dans la doctrine pélagienne telle que nous pouvons la reconstituer à partir des traités antipélagiens et des rares œuvres de Pélage et de ses partisans qui nous sont parvenus³³. Les auteurs interprètent donc les passages de Muirchú et d'Adomnán mentionnant un païen « naturellement bon » ou ayant « naturellement observé le bien pendant toute sa vie » comme des exemples répondant par l'affirmative à la question pélagienne : « Un homme peut-il vivre sans pécher³⁴ ? ».

Cette explication, bien que séduisante, doit néanmoins être fortement nuancée, voire rejetée. En premier lieu, la réalité même d'une présence et d'une influence pélagiennes dans les îles Britanniques au V^e siècle – et à plus forte raison aux siècles suivants – a été contestée : Joseph Kelly a montré combien l'exégèse irlandaise, bien que citant abondamment les *Expositiones* de Pélage sur les épîtres pauliniennes, n'était nullement influencée par la doctrine pélagienne en tant que telle³⁵ ; plus récemment, Gerald Bonner a rappelé que les éléments de preuve étaient extrêmement ténus pour affirmer que le pélagianisme avait effectivement teinté la spiritualité, et encore moins la théologie, des chrétiens bretons et irlandais³⁶. Mais ce n'est pas tant pour cette

³⁰ Charles-Edwards, *Early Christian Ireland*, p. 210 ; Kelly, « Pelagius ».

³¹ Bède, *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, II, 19, dans André Crépin, Michael Lapidge, Pierre Monat et Philippe Robin (éds.), *Bède le Vénérable : Histoire ecclésiastique du peuple anglais* (Paris : Cerf [Sources chrétiennes, vol. 489-491], 2005), t. I, p. 394.

³² John Carey, « An edition of the Pseudo-historical Prologue to the *Senchas Már* », *Ériu*, vol. 45, 1994, p. 1-32.

³³ Herren et Brown, *Christ in Celtic Christianity...*, p. 72.

³⁴ *Ibid.*, p. 94 *sqq.*

³⁵ Kelly, « Pelagius... ».

³⁶ Gerald Bonner, « The Pelagian controversy in Britain and Ireland », *Peritia*, vol. 16, 2002, p. 144-155.

raison, sujette à discussion et à réévaluation, qu'il convient de rejeter l'idée d'une influence pélagienne sur nos dossiers de païens vertueux : la raison principale réside dans le fait que pratiquement aucune des situations rapportées n'est incompatible avec la doctrine augustinienne. Tout au plus peut-on considérer que certains passages trahissent l'influence des écrits des Provençaux – ceux-là même que Port-Royal réunirait plus tard sous l'étiquette de « semi-pélagiens ». Les œuvres de Jean Cassien, de Fauste de Riez (lui aussi d'origine insulaire) ou de Vincent de Lérins, qui condamnaient la doctrine de Pélage sans souscrire à certaines formulations des premiers augustiniens comme Prosper d'Aquitaine ou Fulgence de Ruspe³⁷, étaient de fait bien connues dans les îles³⁸.

Notre première catégorie de « bons païens », à savoir les héros d'autrefois modèles de comportement, sont certes héroïques et présentés de manière positive, mais rien n'est dit de leur éventuel salut, de leur sort outre-tombe : ce ne sont pas non plus des hommes exempts de péché, mais tout au contraire des individus marqués par une faille, une insuffisance qui pourrait bien être celle de la grâce divine. Ainsi Conaire Mór est-il un héros tragique, dont les choix ne sont pas entièrement libres : l'enchaînement inexorable de ses actions témoigne d'une condition humaine imparfaite, conduisant à sa chute et à sa mort. Dans le contexte culturel irlandais du haut Moyen Âge, où de nombreux auteurs sont soucieux de démontrer la validité et l'ancienneté des traditions indigènes, des personnages comme Conaire Mór ou Finn s'inscrivent en quelque sorte en miroir des héros de l'Antiquité latine admirés par les auteurs tardo-antiques. Le statut de ces héros indigènes courageux mais imparfaits est alors comparable, dans leur rapport au péché et au salut, à celui des grandes figures de l'histoire romaine évoquées par Augustin dans son traité contre Julien d'Éclane, « les Fabricius, les Régulus, les Fabius, les Scipion, les Camille et d'autres semblables³⁹ » : malgré leurs apparentes vertus, aucun d'entre eux ne saurait être appelé « juste ».

³⁷ Fulgence de Ruspe est l'auteur d'une formule bien connue, longtemps attribuée à Augustin lui-même : « Tiens pour très certain, sans en douter le moins du monde, que non seulement tous les païens, mais aussi tous les Juifs, et tous les hérétiques et schismatiques, qui finissent leur présente vie hors de l'Église catholique iront dans le feu éternel qui a été apprêté pour le diable et les anges qui lui appartiennent. » Sur ce point, voir en dernier lieu Jérémy Delmulle, « *Gratia Adami, gratia Christi*. La nature, la Loi et la grâce dans le premier augustinisme », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 229/2, 2012, p. 193-214, ici p. 213.

³⁸ Bonner, « The Pelagian controversy... », p. 149-150.

³⁹ Augustin, *Contra Iulianum*, IV, 26, dans *PL*, vol. 44, col. 751 : « Fabriciis videlicet, et Regulis, et Fabiis, et Scipionibus, et Camillis, cæterisque talibus » ; voir aussi, *Ibid.*, IV, 17, col. 745 ; le statut de Fabricius est plus précisément discuté en IV, 25, col. 751.

Leur comportement héroïque étonne, ils peuvent même inspirer certains « miroirs au prince », mais leur ignorance du christianisme ne permet pas de les ériger en modèles parfaits.

Les législateurs comme Fénus Farsaid ou Caí Caínbrethach sont quant à eux intégrés de manière tout à fait explicite à l'histoire de l'Ancien Testament : par leur connaissance de la Loi mosaïque, ils ont part à la révélation et peuvent être assimilés aux patriarches et aux prophètes, et plus encore à Moïse, législateur par excellence. Leur salut, même s'il n'est pas affirmé par les textes, est rendu possible par un traitement parallèle à celui des « justes de l'Ancien Testament », dont certains n'appartenaient pas au peuple élu (songeons par exemple à Melchisédech ou à Job⁴⁰), et qui furent arrachés à la damnation par la descente du Christ aux Enfers. Quant à Morann, son cas est encore plus simple : instruit par saint Paul lui-même, porteur autour du cou d'une de ses épîtres, il est parfaitement qualifié pour rendre des jugements droits. Ces récits étiologiques qui précèdent ou accompagnent les traités juridiques développent donc les portraits de juristes passés, historiques ou légendaires, présentés comme les fondateurs du droit irlandais : ils tendent ainsi, chacun à leur manière, à faire du droit irlandais un droit légitime et une loi bonne à suivre malgré ses origines préchrétiennes.

Le prologue pseudo-historique du *Senchas Már*, remontant sans doute au VIII^e-IX^e siècle, se fonde sur une doctrine assez proche lorsqu'il rapporte comment le droit préchrétien et les normes chrétiennes furent harmonisés au temps de saint Patrick par l'intermédiaire du juriste Dubthach, qui se convertit ensuite au christianisme : Dubthach exposa à Patrick toutes les lois et jugements droits, conformes au *recht aicnid* (littéralement « loi de nature »), que l'Esprit Saint avait prononcés par la bouche de juges vertueux, et ceux-ci furent unis aux normes chrétiennes pour fonder le droit irlandais⁴¹. La notion de *recht aicnid*, symétrique de celle de *recht litre* (« loi de l'Écriture »), est un terme clé puisqu'il désigne ici le droit irlandais autochtone avant qu'il ne soit parachevé par l'arrivée du christianisme⁴². Il est difficile de déterminer exactement à quelle réalité doctrinale se réfère l'expression « loi de nature », car l'exercice typologique a ses limites : le texte, qui multiplie les analogies sans toujours les articuler de manière convaincante, ne cherche pas à

⁴⁰ Le parallèle est proposé par Ó Corráin, « Irish vernacular law... », p. 292.

⁴¹ Carey, « An edition of the pseudo-historical prologue », p. 18-19. Voir aussi l'analyse de Kim McCone, « Dubthach maccu Lugair and a matter of life and death in the pseudo-historical prologue to the *Senchas Már* », *Peritia*, 5, 1986, p. 1-35, ici p. 11-12.

⁴² Michael Richter, *Ireland and Her Neighbours in the Seventh Century* (Dublin : Four Courts Press, 1999), p. 33-34.

« faire entrer les Irlandais païens dans le lit de Procuste de l’analogie scripturaire⁴³ ». Cette « loi de nature » connue des anciens Irlandais n’est certes pas la loi mosaïque, privilège du peuple d’Israël : pour James Carey, il faudrait plutôt la rapprocher des prescriptions noachiques qui s’imposent à tous les peuples, et les justes parmi les anciens sages irlandais pourraient ainsi être comparés aux patriarches antérieurs à Moïse⁴⁴. Le corpus juridique indigène pourrait aussi être considéré (et l’hypothèse n’est pas exclusive de la précédent, bien au contraire) comme une des formes de cette loi qui, selon Paul, est inscrite dans le cœur des *gentes* qui la suivent *naturaliter* (Rm 2.14-15)⁴⁵. L’expression « loi de nature » ne doit d’ailleurs pas nous tromper : il ne s’agit toujours pas d’une conception pélagianisante de la « loi naturelle ». En effet, les lois et les jugements des juges préchrétiens peuvent être bons, mais rien n’indique que leur respect puisse mener au salut : au contraire, ils ont besoin d’être harmonisés avec les normes chrétiennes pour atteindre la perfection. Les Irlandais auront donc besoin de saint Patrick, nouveau Moïse (parce que législateur) et nouveau Paul (parce qu’apôtre et évangéliste), pour que leurs lois deviennent vraiment bonnes⁴⁶. En outre, les bons juges préchrétiens ne légifèrent pas « naturellement » en observant seulement une loi inscrite dans leur cœur : toujours rapprochés de figures bibliques, parfois instruits par elles, ils prononcent leurs jugements sous l’inspiration de l’Esprit Saint.

L’action des saints apparaît ainsi comme un des moyens utilisés par Dieu pour sauver ceux qu’il a élus. Il convient ici de rappeler que plusieurs de nos récits sont rapportés dans le cadre de textes hagiographiques : ainsi, Muirchú ou Adomnán s’intéressent moins au sort dans l’autre vie et au statut sotériologique des « bons païens » Díchu, Artbranan et Emchath qu’à ce que fait le saint, à sa puissance en acte. Les « païens naturellement bons » d’Adomnán ont bien besoin du missionnaire Columba pour accéder au salut : le fait d’avoir observé la « loi naturelle » jusque dans leurs vieux jours ne rend pas inutile le baptême, apporté par Columba à des païens extrêmement âgés qui semblent avoir été maintenus en vie précisément pour que le salut puisse

⁴³ James Carey, « The two laws in Dubthach’s judgment », *Cambridge Medieval Celtic Studies*, vol. 19, 1990, p. 1-18, ici p. 13.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 8-10.

⁴⁵ Kim McCone, « Dubthach maccu Lugair... », p. 11-12. Voir aussi Kim McCone, *Pagan Past and Christian Present in Early Irish Literature* (Maynooth : An Sagart, 1990), p. 93-95 : la notion de *ius naturale* présentée par Isidore, réinterprétée par les Irlandais à la lumière de Rm 2.14-15, serait à l’origine de cet emploi original de la notion de « loi naturelle ». Donnchadh Ó Corráin, Liam Breatnach et Aidan Breen, « The laws of the Irish », *Peritia*, vol. 3, 1984, p. 382-438, ici p. 392-394, remarquent cependant que Rm 2.14-15 n’est jamais cité explicitement dans ce contexte.

⁴⁶ Carey, « The two laws... », p. 11-12.

les atteindre *in articulo mortis*. Quant à Díchu, premier homme « bon par nature » que Patrick rencontre à son arrivée dans l'île, il reçoit les prémices de la prédication du saint avant de se convertir au christianisme :

[Díchu] avait d'abord eu le projet les tuer, mais quand il vit le visage de saint Patrick, le Seigneur tourna ses pensées vers le bien. Alors Patrick lui prêcha la foi, et en ce lieu il crut en Patrick, et le saint se reposa chez lui quelques jours⁴⁷.

Adomnán insiste sur la nécessité du baptême, tandis que Muirchú fait porter l'accent sur l'annonce de l'Évangile, mais aucun des deux ne laisse entendre que le « bon païen » pourrait être sauvé sans l'intervention du missionnaire : rien de pélagien dans cette mise en scène des saints, instruments privilégiés de Dieu pour la conversion des païens. Sans aller nécessairement jusqu'à voir dans ces récits des textes résolument anti-pélagiens⁴⁸, il convient d'observer avec Helen Conrad-O'Briain que c'est toujours l'adjectif *bonus*, et non *iustus* (terme qui tendrait, selon le vocabulaire de l'Épître aux Romains, à les considérer comme « justifiés ») qui est utilisé pour les désigner⁴⁹. En aucun cas ces hommes ne font leur salut par leurs propres vertus et sans l'aide de Dieu : au contraire, les « bons » païens d'Adomnán ont besoin de l'aide de Dieu médiatisée par le saint, et la grâce de Dieu se manifeste en leur faveur précisément dans le fait qu'ils reçoivent finalement le baptême ; chez Muirchú, malgré l'absence de mention du baptême, c'est Dieu lui-même qui « tourna (*convertit*) ses pensées vers le bien », l'ouvrant à la prédication du saint : ce n'est décidément pas par sa propre vertu que ce païen a accédé au salut. Le cas de ces hommes extrêmement âgés convertis par un saint peut être rapproché de celui d'un personnage qui appartient cette fois-ci non pas à l'hagiographie, mais à la pseudo-histoire : Fintan mac Bóchra. Selon le *Lebor Gabála Éirenn*, Fintan est un Irlandais vertueux et chaste des temps pré-noachiques (ou, selon une autre version, un petit-fils de Noé), qui aurait survécu au déluge et aurait vécu en Irlande pendant plus de cinq mille ans, attendant l'arrivée du christianisme pour mourir⁵⁰.

⁴⁷ Muirchú, *Vita S. Patricii*, I, 11, éd. citée, p. 66.

⁴⁸ C'est ce qu'affirme Helen Conrad-O'Briain, « Grace and election in Adomnán's *Vita S. Columbae* », *Hermathena*, vol. 172, 2002, p. 25-38 ; Tomás O'Sullivan, « The anti-Pelagian motif of the "naturally good" pagan in Adomnán's *Vita Columbae* », dans Jonathan M. Wooding *et al.* (dir.), *Adomnán of Iona. Theologian, Lawmaker, Peacemaker* (Dublin : Four Courts Press, 2010), p. 253-274, conteste cette interprétation et préfère voir dans ces textes l'influence des Provençaux, en particulier de Jean Cassien (voir surtout p. 264-267 et p. 270).

⁴⁹ Conrad-O'Briain, « Grace and election... », p. 36.

⁵⁰ *Lebor Gabála Éirenn*, VIII, 365 : vol. V, p. 23-24. Sur ce personnage, voir aussi McCone, *Pagan Past...*, p. 75-76.

Voyant, magicien et devin, Fintan avait pressenti la vérité, prenant plusieurs formes au fil des siècles (saumon borgne, aigle, faucon) afin de survivre le plus longtemps possible et de recevoir l'annonce de la foi avant de mourir.

Les capacités surnaturelles de Fintan, capable de prévoir l'avenir et d'attendre la venue du Christ, ou encore l'inspiration des législateurs préchrétiens par l'Esprit Saint, rappellent que, pour de nombreux auteurs de l'Antiquité tardive, le christianisme avait été annoncé par les poètes et les devins du paganisme gréco-romain : la *Quatrième Églogue* de Virgile est souvent lue comme annonciatrice de la naissance du Christ ; Hermès Trismégiste, Orphée ou la Sibylle de Cumès auraient prédit la venue du Sauveur⁵¹. Même s'il vit après l'Incarnation, Cormac mac Airt peut être rapproché de ces voyants : c'est parce qu'il pressent que la foi va arriver en Irlande qu'il refuse d'être enterré avec les autres païens et qu'il demande à être enseveli à un emplacement qui lui assurera le salut. En se faisant enterrer en un lieu qui sera plus tard consacré, il est inclus dans un futur cimetière et se retrouve ainsi en quelque sorte incorporé à l'Église : reposant parmi le peuple des fidèles, il est intégré à celui-ci. C'est Dieu d'ailleurs qui le veut, c'est lui qui exige que ce corps repose en terre bientôt consacrée : lorsque, dans une des versions du récit, l'entourage de Cormac refuse de respecter ses volontés, la rivière Boyne déborde pour protester contre cet abus⁵². En tant que législateur, Cormac s'inscrit aussi dans le sillage des sages juges et législateurs que nous avons déjà mentionnés. Le *Scél na Fír Flatha (Histoire des ordalies)*, un récit en moyen-irlandais composé à une date inconnue et connu dans deux manuscrits de la fin du XIV^e siècle, rapporte comment divers types d'ordalie ont été institués en Irlande par le roi Cormac, conseillé entre autres par Fintan, en se référant entre autres aux jugements de Caí et de Morann⁵³. En un mot, si le droit irlandais est bon, c'est parce que les lois qui le composent ont été édictées par le bon roi Cormac, qui refusa d'être enterré parmi les païens ; parce que celui-ci était conseillé par le sage Fintan, qui avait prédit la venue du christianisme dans l'île ; et parce qu'il s'était conformé à

⁵¹ C'est par exemple ce que propose Augustin dans le *Contra Faustum* et dans plusieurs passages de la *Cité de Dieu* (en particulier VIII, 23-24) : voir les passages recensés par Capéran, *Le Problème du salut*, p. 130-131.

⁵² Ó Cathasaigh, *The Heroic Biography*, p. 71.

⁵³ Ce récit est en partie traduit par Ó Corráin, « Irish vernacular law », p. 289 ; il est édité et traduit en anglais par Whitley Stokes, « The Irish Ordeals, Cormac's Adventure in the Land of Promise, and the Decision as to Cormac's Sword », dans Id. et Ernst Windisch (dir.), *Irische Texte mit Übersetzungen und Wörterbuch* (Leipzig : S. Hirzel, 1891), p. 183-229 (voir surtout p. 206-211). Voir aussi McCone, *Pagan Past...*, p. 75, et Christophe Archan, « La vérité du feu. Ordalies et jugement dans l'Irlande médiévale », dans Raymond Verdier, Nathalie Kálnoky et Soazig Kerneis (dir.), *Les Justices de l'invisible* (Paris : L'Harmattan, 2013), p. 269-287.

une jurisprudence remontant au sage juge Morann, l'homme au collier ami de saint Paul, et à Caí « aux bons jugements », lui-même disciple de l'école de Fénius Farsaid, qui avait eu connaissance de la Loi mosaïque en s'instruisant auprès du peuple d'Israël. De toute évidence, la « loi de nature » ne provient pas seulement du cœur des bons païens.

Mais il ne suffit pas, pour être sauvé, de respecter ces bonnes lois édictées par de bons législateurs. Les derniers instants d'un individu sont, comme il se doit, déterminants pour son salut. Artbranan et Emchath reçoivent le baptême et meurent le même jour ; Fintan attend pour mourir que le christianisme arrive dans l'île ; les dernières volontés de Cormac lui assurent une sépulture dans ce qui deviendra un cimetière chrétien. Il en est de même pour Conchobar, dont les dernières actions consistent en un spectaculaire acte de foi. L'absence de baptême en bonne et due forme est ici compensée par son hémorragie, provoquée par la « sainte » colère et l'indignation qu'il ressent en entendant le récit de la mort du Christ. En versant littéralement son sang pour lui, Conchobar devient un équivalent des martyrs, et même un protomartyr puisqu'il est le premier Irlandais à connaître ce type de mort et que celle-ci, contemporaine de celle du Christ, est antérieure à celle d'Étienne ! Nul pélagianisme donc dans la mort de Conchobar : au contraire, la manière dont l'événement est évoqué confirme aux yeux du lecteur l'absolue nécessité du sacrement de baptême – ou de son glorieux substitut que constitue le martyr, « baptême de sang ».

Le sort de Cúchulainn représente sans doute le cas le plus étonnant : en effet, son salut n'est lié ni à une adhésion de son vivant à la foi chrétienne, ni à une forme de préscience, encore moins à un baptême ou à une incorporation à l'Église, et ses derniers instants – rapportés dans le récit *Brislebh Mór Maige Muirthemne* (*La grande défaite de la plaine de Muirthemne*), qui n'a pratiquement aucune allusion chrétienne⁵⁴ – ne sont pas pertinents pour son salut. Sa biographie est certes synchronisée avec celle du Christ, mais en termes strictement théologiques ce n'est pas suffisant. Ce qui lui permet d'accéder au paradis, c'est donc avant tout la puissance de saint Patrick, qui le rappelle de l'enfer où toute sa vertu et tout son héroïsme ne l'avaient pas empêché de croupir : le récit a une forte dimension hagiographique. Ce rappel d'un damné par l'intercession d'un saint n'est d'ailleurs pas sans équivalent et trouve plusieurs échos dans l'hagiographie du haut Moyen Âge : c'est ainsi que le saint breton Malo, dont la première *vita* date du IX^e siècle, est crédité d'un

⁵⁴ Voir la traduction de Maria Tymoczko, *Two Death Tales from the Ulster Cycle. The Death of Cu Roi and The Death of Cu Chulainn* (Dublin : Dolmen Press, 1981).

miracle comparable puisqu'il ressuscite un bon géant païen dans le seul but de le baptiser⁵⁵. Il convient en outre de remarquer que, si Cúchulainn n'est pas baptisé par Patrick, il prononce néanmoins, debout dans son « char fantôme », un long discours qui revient à une confession de foi. On pourrait presque dire qu'à l'instar de son souverain Conchobar, Cúchulainn a eu besoin de mourir deux fois afin de pouvoir terminer sa vie par un acte de foi.

Conclusion

Au-delà de la diversité des situations rapportées et des positions adoptées par les différents textes, on peut conclure en relevant les points qui unissent tous ces personnages et les textes qui les évoquent. Pour commencer, ces figures appartiennent toutes à un passé lointain, antérieur à la christianisation de l'île : dans les textes chrétiens de l'Irlande médiévale, un bon païen est toujours un païen mort ! Une fois que l'Évangile est proclamé par Patrick et ses compagnons en Irlande, et plus tard par Columba sur le territoire de la future Écosse, il n'est plus question de l'ignorer et de lui résister, et aucun païen (si tant est qu'il en reste) ne saurait être présenté comme un modèle de sagesse, d'héroïsme ou de vertu.

En outre, ces cas sont tous conformes à la doctrine augustinienne. Soit leur salut n'est pas mentionné, soit il est accordé à celui qui s'intègre explicitement à la logique chrétienne du salut – par le baptême bien sûr, mais aussi par un rattachement à l'histoire sainte, par une connaissance surnaturelle de la vérité, par une forme de confession de foi, par le martyre. Contrairement à ce que certains ont pu affirmer, ces récits ne sont donc pas imprégnés de pélagianisme. La logique qui les guide est celle d'une forme de « fierté collective » qui cherche à présenter l'Irlande comme une terre sainte et les Irlandais comme un peuple élu. Sous la plume d'auteurs souhaitant rendre compte du passé de l'île en termes spécifiquement chrétiens, l'existence de « bons païens » dans l'Irlande préchrétienne confirme d'une certaine manière la sollicitude de Dieu envers une île promise à recevoir sa parole : elle n'est pas le signe d'une vertu intrinsèque qui ne devrait rien à la grâce divine. Bien au contraire, si la tradition irlandaise – lois, langue, souveraineté – est à leur yeux globalement bonne, c'est parce qu'en dernier ressort, à l'instar de la tradition hébraïque dont elle est censée dériver, elle est un cadre préparé par Dieu pour accueillir la révélation chrétienne.

Remarquons cependant que ces cas de bons païens sont extrêmement rares. Le traitement positif ne vaut que pour quelques figures choisies, quand la plupart des lieux et des personnages

⁵⁵ Sur cet épisode, voir en dernier lieu Bernard Merdrignac, « Un bon géant est un géant mort : le Mildu dans la navigation de saint Malo », dans Id., *Les Saints bretons entre légendes et histoire : le glaive à deux tranchants* (Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008), p. 95-114.

du passé païen sont au contraire délégitimées par le discours chrétien⁵⁶ : un choix draconien a donc été opéré parmi les figures du passé par des auteurs chrétiens qui n'en ont retenu tout au plus qu'une dizaine. Comme l'explique Cúchulainn à Lóegaire depuis son « char fantôme », les héros du Cycle d'Ulster gémissent en enfer et lui-même, malgré toutes ses qualités, n'a pas pu jusqu'ici éviter le sort qui attend tous les païens : « Aussi grand qu'ait été mon héroïsme, aussi dure qu'ait été mon épée, le diable m'a écrasé d'un seul doigt dans le charbon ardent⁵⁷. » Ainsi, en Irlande pas plus qu'ailleurs on n'assiste à un sauvetage généralisé du passé païen, et ce malgré la richesse de la production littéraire mythologique et héroïque. La « fierté collective » dont font preuve les auteurs irlandais se manifeste donc moins dans la christianisation de ce passé que dans une forme de « classicisation » : les figures mythiques de l'histoire ou de la pseudo-histoire de l'île – souverains, guerriers, législateurs, voyants – sont rendus équivalents aux personnages de l'Ancien Testament et aux héros de la mythologie et de l'histoire gréco-romaine. Les Irlandais accèdent ainsi au rang de peuple dans toute sa dignité : munis d'une langue écrite, d'un droit antique, d'une histoire glorieuse et connectée avec celle des grands peuples méditerranéens, ils sont bien en dignité comme en ancienneté, les égaux des Hébreux, des Grecs et des Romains.

Enfin, tous ces textes sont des récits : à la différence de ce que l'on observera par exemple lors de la découverte du Nouveau Monde, le thème de la vertu des païens n'est jamais théorisé, mais traité par le biais de la narration. Ce choix du mode narratif pour traiter le « problème » de la vertu des païens n'est pas propre à l'Irlande, ni même au haut Moyen Âge. Frank Grady, traitant la même question dans un corpus littéraire de la fin du Moyen Âge⁵⁸, a rappelé à ce sujet une phrase célèbre d'Umberto Eco : « Ce qu'on ne peut pas théoriser, il faut le raconter⁵⁹. » La vertu des païens est bien une thématique qui pose problème dans la littérature chrétienne : pour qui veut tout de même l'aborder, le mode narratif apparaît plus adapté que le mode argumentatif ou normatif. On ne trouvera donc pas, dans l'Irlande du premier Moyen Âge, de traité exposant par

⁵⁶ McCone, *Pagan Past...*, p. 7, rappelle que « l'attitude du clergé irlandais à l'égard du paganisme n'était vraiment pas enthousiaste ».

⁵⁷ *Síaburcharpat Conculaind*, § 28 : « Bá comnart mo gaiscedsa mo chlaideb ba crúaid. domrimartsa in demon co n-óenmeór isin richis rúaid. » Voir aussi Hull, *The Cuchullin Saga*, p. 285.

⁵⁸ Grady, Frank, *Representing Righteous Heathens in Late Medieval England*, (New York et Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2005), p. 3-4.

⁵⁹ « Di ciò di cui non si può teorizzare, si deve narrare ». Cette phrase se trouve dans la version italienne de la 4^e de couverture du roman *Le Nom de la Rose* : Eco, Umberto, *Il Nome della Rosa* (Milan : Bompiani, 1980). Voir aussi Bondanella, Peter, *Umberto Eco and the Open Text. Semiotics, Fiction, Popular Culture* (Cambridge : Cambridge University Press, 1997), p. 94-96.

quels moyens quelques païens ont pu être sauvés : on trouvera en revanche des récits qui laissent entrevoir d'authentiques réflexions sur ces questions.

Assurément, le haut Moyen Âge occidental, très marqué par la doctrine augustinienne, s'est peu intéressé à la vertu des païens. Mais pour qui veut comprendre l'évolution de la réflexion sur ce sujet entre le V^e siècle de Prosper et de Fulgence et le XII^e siècle d'Abélard et d'Hugues de Saint-Victor, les dossiers irlandais, sans être uniques, s'avèrent cruciaux. Il convient de les réintégrer dans la réflexion historique générale à propos du regard porté par le christianisme sur les païens et sur les paganismes, car leur influence ne s'est sans doute pas confinée aux limites de la civilisation irlandaise. Ainsi la légende de Trajan, sauvé de l'Enfer grâce aux larmes du pape Grégoire de Grand – légende promise à un immense succès dans tout l'Occident chrétien, à tel point que Dante en fera un des deux seuls païens à habiter le Paradis⁶⁰ – n'est peut-être pas comme on l'a souvent dit une légende romaine : elle est attestée pour la première fois aux environs de 700 au monastère de Whitby dans le Yorkshire – c'est-à-dire, au moment même où Adomnán écrivait la *Vita Columbae*, dans une région profondément marquée par l'influence de la mission irlandaise⁶¹.

⁶⁰ Vickers, Nancy J., « Seeing is believing : Gregory, Trajan and Dante's art », *Dante Studies*, vol. 101, 1983, p. 67-85.

⁶¹ *Vita Gregorii*, ch. 29, dans Colgrave, Bertram (éd.), *The Earliest Life of Gregory the Great by an Anonymous Monk of Whitby* (Lawrence : University of Kansas Press, 1968), p. 126-129. Voir aussi Whatley, E. Gordon, « The uses of hagiography. The legend of Pope Gregory and the emperor Trajan in the Middle Ages », *Viator*, vol. 15, 1984, p. 25-63.